

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 juin 2016

de 10 h.00 à 12 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Dépôt questions orales jusqu'à 12h00

Groupe Economique dès 12h15 à la salle du Sénat

Présentation aux député-e-s d'un audit de la Cour des comptes de 12h30 à 13h45 à la salle du Bicentenaire

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Mme la Présidente souhaite un heureux anniversaire à M. le député Olivier Golaz. Elle invite les députés au match de football entre le FC Grand Conseil et l'Institution Eben-Hézer le 14 juin 2016. Elle fournit des informations à propos de la situation délicate de la salle du Grand Conseil en matière technique, les équipements étant obsolètes ; le Secrétariat général et les régisseurs s'efforcent cependant de les faire tenir jusqu'au déménagement dans le nouveau Parlement.			
	2.	Dépôts Interpellation : (16_INT_524) Laurent Miéville. Postulat : (16_POS_181) Lena Lio. Simple question : (16_QUE_049) Daniel Trolliet.			
RENV-CE	3.	(16_INT_521) Interpellation Valérie Induni et consorts au nom du groupe socialiste - Débâcle de la BSI, une politique de rémunération mise en cause. Quid de notre banque cantonale ? (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(16_INT_522) Interpellation Stéphane Montangero et consorts - Les JOJ de 2020 : cheval de Troie pour les JO de 2026? (Développement)			
RENV-CE	5.	(16_INT_523) Interpellation Vassilis Venizelos - Jeux olympiques d'hiver 2026 : Faux départ ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 juin 2016

de 10 h.00 à 12 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	6.	<p>(301) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'État un crédit d'investissement de CHF 8'000'000.- pour financer la réalisation de la passerelle piétonne et routière destinée à raccorder le terrain de La Pala à Chavannes-près-Renens qui accueillera les logements pour étudiants/village olympique au site de l'Université de Lausanne comprenant les études du projet d'exécution et la réalisation de la Passerelle de la Sorge enjambant la voie du métro M1, la route de la Sorge ainsi que la rivière La Sorge (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté à l'unanimité. Art. 3 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Demande de 2e débat immédiat acceptée par 97 oui, 1 non et 3 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 104 oui (majorité absolue requise).</p>	DFIRE.	Berthoud A.	
RENV-COM	7.	<p>(16_POS_178) Postulat Serge Melly et consorts - 4 + 1 = 0 (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)</p> <p>Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.</p>			
RENV-COM	8.	<p>(16_POS_179) Postulat Julien Eggenberger et consorts - Suppléances dans les conseils communaux (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)</p> <p>Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.</p>			

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 juin 2016

de 10 h.00 à 12 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	9.	(16_POS_180) Postulat Dominique-Ella Christin et consorts au nom du Groupe Vert'libéral - Promouvoir et soutenir davantage l'économie circulaire : rôle d'exemplarité de l'Etat ? (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.			
RENV-COM	10.	(16_MOT_093) Motion Claire Richard et consorts - Réduction du temps d'attente entre les élections communales et la mise en service des nouvelles autorités (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.			
RENV-CE	11.	(16_MOT_092) Motion Philippe Vuillemin - Dépouillement lors des scrutins fédéraux : tous les citoyens communaux doivent pouvoir participer (Développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE sont acceptés avec un avis contraire.			
TRAITE	12.	(297) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015 par le Fonds pour l'acquisition de droits réels et d'immeubles de réserve (FAIR), selon décret du 12 septembre 1994, modifié le 4 septembre 2007 Les conclusions du rapport de la commission (prise d'acte du rapport) sont adoptées sans vote formel.	DIRH.	Berthoud A.	
TRAITE	13.	(15_INT_430) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Guignard - Manque d'infrastructure sur le site de marchandise douanier de Chavornay	DIRH.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 juin 2016

de 10 h.00 à 12 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RET	14.	(15_POS_147) Postulat Claude-Alain Voiblet et consorts - La croissance des sans-papiers séjournant sur le territoire cantonal ces dix dernières années et le risque sécuritaire sont reconnus; aujourd'hui une identification et un recensement de la population s'imposent pour réduire les risques sécuritaires pour tous les citoyens vaudois Le GC n'ayant pas encore statué sur la prise en considération du postulat, son auteur le retire.	DECS	Butera S.	
TRAITE	15.	(15_INT_420) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Préfet UDC ou collaborateurs d'Etat-major socialistes de départements, quelle différence ?	DSAS.		
OA	16.	(263) Exposé des motifs et projets de lois modifiant la loi sur l'action sociale vaudoise du 2 décembre 2003 et modifiant la loi sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont du 23 novembre 2010 et modifiant la loi d'application vaudoise de la loi fédérale sur l'assurance-maladie du 25 juin 1996 et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jean-Michel Dolivo et consorts: "Quatrième révision de la LACI, une mesure urgente en faveur des chômeurs et chômeuses âgé-e-s. Elever la limite de fortune en fonction de l'âge pour pouvoir bénéficier des prestations du revenu d'insertion." (11_POS_233) (2ème débat) (2e débat) LASV : art. 7 accepté. Art. 8 à 31 acceptés. Art. 31bis accepté avec 5 avis contraires. Art. 32 à 39a acceptés. Art. 39b accepté. Art. 40 à 53a acceptés. Art. 53b accepté. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de loi est adopté par 103 oui et 6 abstentions. LPCFam : art. 16 à 28 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de loi est adopté par 102 oui et 2 abstentions. LVLAMal : art. 2a à 23a acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de loi est adopté par 108 oui. Postulat Dolivo : les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont adoptées à une large majorité.	DSAS.	Martin J. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	
TRAITE	17.	(15_INT_427) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Les civilistes vont prendre le chemin des écoles vaudoises !	DFJC.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 7 juin 2016

de 10 h.00 à 12 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	18.	(290) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier les modifications de l'accord intercantonal du 18 février 1993 sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études (1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Demande de 2e débat immédiat acceptée par 102 oui, 1 non et 5 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 accepté. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 110 oui.	DFJC.	Mahaim R.	
TRAITE	19.	(16_INT_484) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc Oran - Chalom doit-il mourir ?	DTE.		
TRAITE	20.	(15_INT_418) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Yves Pidoux - A quoi va servir le certificat ?	DTE		
TRAITE	21.	(15_INT_460) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - Les rives... suite des engagements du Conseil d'Etat ?	DTE.		

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :